

7<sup>es</sup> rencontres de l'Axe Seine

## L'investissement, accélérateur des transitions

Depuis deux ans, Edouard PHILIPPE, maire du Havre, président de Le Havre Seine Métropole et président de l'Entente Axe Seine, Anne HIDALGO, maire de Paris, Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, président de la Métropole Rouen Normandie et Patrick OLLIER, président de la Métropole du Grand Paris, rassemblent leur collectivité autour de coopérations très concrètes en faveur des territoires qui bordent la Seine, de Paris jusqu'au Havre, dans une perspective d'intérêt général. Après les 6<sup>es</sup> rencontres de l'Axe Seine consacrées en juin 2023 au tourisme et à la culture, les 4 membres fondateurs ont donné rendez-vous aux 12 autres collectivités membres de l'Entente Axe Seine pour ces 7<sup>es</sup> rencontres dédiées à l'investissement industriel, aux projets de décarbonation développés par les acteurs publics et privés à l'échelle de l'Axe Seine. Un véritable temps d'échange entre dirigeants d'entreprises et élus pour dialoguer et partager leurs enjeux et priorités.

Décarbonation, transition énergétique et écologique, redéploiement industriel et logistique fluviale auront constitué les principaux thèmes de ces 7<sup>es</sup> Rencontres de l'Axe Seine organisées au Havre le 18 mars, dont le développement constitue un enjeu d'intérêt national, un projet pour la France.

### Investissement public-privé au service de la décarbonation de l'économie

- Une première table ronde, portant sur la **décarbonation de la logistique et des approvisionnements**, a permis de mettre en valeur plusieurs projets vertueux destinés à favoriser un approvisionnement croissant des grands projets par voie fluviale et l'émergence d'une économie logistique fluviale à l'échelle de la Seine, entrant au cœur des agglomérations.

Société d'économie mixte au sein de laquelle siègent notamment la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris, SOGARIS est une foncière historique, spécialiste de l'immobilier dédié à la logistique urbaine. Elle a présenté son **hôtel logistique "Les Amarres"** qu'elle porte avec Haropa et qui combine, au cœur de Paris, des activités productives connectées au fleuve et un accueil de jour au sein d'un bâtiment ancien entièrement réhabilité.

Pascal Voyeau, Directeur général d'ANTEA GROUP est intervenu pour les projets du **Centre Aquatique Olympique, dont la Métropole du Grand Paris est maître d'ouvrage, et du casier-pilote à La Bassée**, et présenter les travaux de déconstruction et de dépollution de la ZAC Saulnier, abritant le chantier du Centre Aquatique Olympique (CAO). 189 000 m<sup>3</sup> de terres y ont été excavées et une partie a été évacuée par voie fluviale à partir du port de Gennevilliers vers des centres de traitement situés notamment à Rouen.

La première table ronde a été l'occasion pour Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, de proposer à Valérie PÉCRESSÉ, Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, d'initier une dynamique partenariale de coopération stratégique entre l'entente de l'Axe Seine et les régions concernées.

- Une seconde table ronde consacrée à la **décarbonation des mobilités et de la production** a été l'occasion de faire le point sur plusieurs projets industriels majeurs qui s'épanouissent au cœur de l'Axe Seine pour favoriser l'émergence de nouvelles solutions de mobilité, de nouveaux carburants et orienter l'appareil de production vers le bas-carbone.

L'Axe Seine constitue pour l'Europe un pôle industriel majeur qui démontre **un potentiel exceptionnel**, comme en témoignent les initiatives novatrices d'Engie, Renault ou Ebusco qui ont été présentées aujourd'hui lors de ces tables rondes.

Parmi les investissements industriels importants, notons aussi ceux du groupe belge Futerro, avec l'implantation de sa bioraffinerie d'acide polylactique pour 500 M€, de Eastman, qui prévoit la construction puis l'exploitation d'une usine de recyclage moléculaire des déchets plastiques pour environ 1,5 Mds€ et 350 emplois ainsi que d'Air Liquide, avec la construction d'un électrolyseur de 200 MW, Normand'Hy, dont 100 MW permettront d'alimenter la raffinerie Total Energies de Gonfreville l'Orcher en hydrogène vert (400 M€ d'investissement).

Cette dynamique est alimentée par **une combinaison unique** d'infrastructures performantes, de zones économiques dynamiques et d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Rien que sur le territoire havrais, les projets de décarbonation, dans divers secteurs d'activités, représenteraient un investissement global d'environ 3 milliards d'euros.

## Lever les freins, soutenir les initiatives, libérer les énergies

**Après avoir échangé ensemble autour des enjeux liés à la réindustrialisation et à la décarbonation, à la nécessité de conjuguer harmonieusement maîtrise du développement et transition écologique, Édouard PHILIPPE, Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Pierre RABADAN et Patrick OLLIER ont reçu, en invité d'honneur, Roland LESCURE, Ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Énergie.**

Après une matinée riche d'échanges s'est tenue l'après-midi la Conférence de l'Entente Axe Seine rassemblant les présidents des 16 collectivités membres de l'entente. Un moment privilégié qui a permis aux exécutifs d'avancer plusieurs réflexions stratégiques. Ils ont tenu notamment à :

**1/ Valoriser la dynamique d'investissements** pour la transition énergétique et écologique, qui anime le territoire de l'Axe Seine.

**2/ Rappeler l'importance pour les territoires de l'Axe Seine d'accompagner les porteurs de projets de transition écologique.**

Dans cette perspective, les collectivités membres de l'entente favorisent le développement d'outils de stimulation et de soutien : la **Coopérative Carbone de Paris et la Métropole du Grand Paris** ou encore le développement de fonds d'investissement, à l'image du soutien apporté par Le Havre Seine Métropole et Rouen Normandie Métropole à la

**création d'un nouvel outil d'investissement** qui permettra d'accompagner les mutations industrielles et écologiques à l'échelle de l'Axe Seine.

3/ À l'heure où les territoires sont amenés à repenser le **développement économique** à partir d'un enjeu de **sobriété foncière** (trajectoire du Zéro Artificialisation Nette) et d'acceptabilité sociale, les membres de l'Entente Axe Seine ont souhaité insister auprès des pouvoirs publics et des régions afin que la conciliation entre développement économique et préservation du foncier soit **plus lisible** pour les territoires, aujourd'hui soumis à des injonctions parfois difficiles à articuler.

Or, la préservation du foncier peut être **profitable** au développement des projets et à la préservation écologique si elle s'appuie sur des dispositifs à même de faciliter le recyclage des friches ou la mobilisation de foncier en zone déjà urbanisée.

4/ **L'enjeu de réindustrialisation de l'Axe Seine** implique la mise en adéquation des besoins fonciers des industriels (fonciers prêts à l'emploi dans des délais extrêmement contraints, dits « clé en main ») et la capacité du territoire à produire un stock renouvelé d'offres correspondantes en intégrant les enjeux environnementaux et la réduction de l'artificialisation des sols conformément à la trajectoire du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) à 2050.

Devant ce défi majeur et partagé, les élus de l'Entente Axe Seine souhaitent collaborer activement ensemble.

Dans cette perspective, ils souhaitent engager une réflexion commune sur la **création d'un outil de portage foncier innovant**, qui permettrait à nos territoires de capter demain des investissements industriels nouveaux tout en conservant une approche coordonnée permettant de mieux hiérarchiser les projets.

Les élus de l'Entente se donnent l'année 2024 pour définir avec leurs partenaires les contours et le périmètre d'un tel outil qui complètera les leviers déjà mobilisables.

5/ Les élus membres de l'Entente Axe Seine ont également rappelé la nécessité pour eux de collaborer activement ensemble autour des **enjeux de compensations environnementales**, qui constituent aujourd'hui une des conditions fondamentales de faisabilité des projets.

Ils se proposent d'engager en parallèle **une réflexion sur les compensations environnementales** à l'échelle de l'Axe Seine, indispensable à la maîtrise écologique du développement et à la biodiversité.

6/ Convaincus de l'importance de mettre en place un **nouveau paradigme** entre la préservation de nos sols et de nos écosystèmes et les besoins de développement économique, industriel et énergétique, les membres de l'Entente Axe Seine sont prêts à développer un ensemble de dispositifs opérationnels, existants ou à créer :

- **La reconnaissance de notre bien commun de la Seine**, de ses territoires naturels et des espaces urbains qui l'animent : les principes de résilience, de prévention des inondations et des épisodes de fort étiage ou de sécheresse, l'adaptation au changement climatique doivent nous réunir collectivement pour l'avenir ; les membres de l'entente souhaitent collaborer activement autour du triptyque *éviter, réduire, compenser*.

- **L'affirmation du rôle des EPCI comme échelon de référence** notamment sur les questions foncières, à partir d'une stratégie partagée à l'échelle de l'Axe Seine entre les collectivités membres et l'État.
- **La valorisation en priorité des friches industrielles ou militaires**, grâce à leur identification dans une instance légère de type « observatoire du foncier » commun aux collectivités de l'Axe Seine et avec des dispositifs d'analyse au cas par cas des friches les plus intéressantes pour leur reconversion rapide.
- **La remise sur le marché du foncier industriel/énergétique d'emprises clés en main** avec des mécanismes réglementaires, techniques et financiers pour induire des coûts pour rendre les friches à nouveau exploitables (dépollution, coûts divers) ou des incitations réglementaires contre la rétention foncière de parcelles déjà industrielles ou à usage économique.
- **La promotion d'outils de compensation**, ainsi de l'offre de service de la **Coopérative Carbone Paris & Métropole du Grand Paris**, dont les axes d'intervention sont dirigés vers les entreprises souhaitant s'engager dans des projets orientés vers la transition écologique, est possible à l'échelle du bassin parisien et donc de l'Axe Seine dans les statuts de la société.

**8/** Pour soutenir l'effort de décarbonation de l'économie dans un contexte de réindustrialisation, **l'enjeu logistique et sa géographie** deviennent plus que jamais des sujets stratégiques.

À la suite du succès rencontré par la démarche d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) logistique urbaine fluviale en 2022, assortie d'appels à projets remportés par l'entreprise *Urban Logistic Solutions* (ULS) pour les sites de Rouen et de la Métropole du Grand Paris, les élus de l'Entente Axe Seine souhaitent **ouvrir une réflexion stratégique et opérationnelle sur la logistique fluviale à l'échelle de leurs territoires.**

Prémisse à la construction d'une future stratégie commune et volontariste à l'échelle de l'Entente, cette étude aura pour objectifs de dresser un diagnostic cartographié et analytique de la situation, d'examiner les capacités de développement de la logistique fluviale pour des filières industrielles, telles que l'automobile, les déchets et la biomasse ou encore l'industrie pharmaceutique, et détailler les perspectives envisageables compte tenu des opportunités et des contraintes.

**Soucieux de saisir ces implications sur une perspective de long terme, les territoires de l'Entente Axe Seine, à commencer par la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris, soutiennent la recherche et la production scientifique.**

Les résultats de cette étude auront ainsi pour vocation de s'intégrer et de contribuer significativement, sur le volet fluvial, au programme de recherche « Stratégies de réindustrialisation, gouvernance logistique et Axe Seine », qui sera mis en place en collaboration avec les équipes de la SOGARIS et des chercheurs de l'Université Gustave Eiffel, et dont les travaux s'articuleront sur la logistique dans son ensemble et autour de quatre axes : le spatial, la gouvernance, la décarbonation et l'emploi.

**CONTACTS PRESSE :**

- **Paris** : Solène BURES 01 42 76 49 61 - [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)
- **Métropole du Grand Paris** : Inès MOULOUDJ 07 63 66 47 51 - [presse@metropolegrandparis.fr](mailto:presse@metropolegrandparis.fr)
- **Métropole Rouen Normandie** : Justine HUNAUT-DEQUATREMARE 06 60 71 99 61  
[justine.hunaut-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:justine.hunaut-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr)
- **Le Havre Seine Métropole** : Sébastien VAU-RIHAL 06 79 03 65 05 - [sebastien.vau-rihal@lehavre.fr](mailto:sebastien.vau-rihal@lehavre.fr)